



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 008/ACAJ/2024

Kinshasa, le 14 mars 2024, l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) est vivement préoccupée par le retard préjudiciable pris dans l'installation de nouvelles Institutions politiques (Parlement et Gouvernement) découlant du cycle électoral organisé au mois de décembre 2023.

D'aucuns n'ignorent que lesdites élections se sont déroulées dans un climat de morosité caractérisé notamment par une grave menace à la souveraineté nationale consécutive à l'agression du Rwanda contre la RD Congo dans sa partie Est, ainsi qu'à la dégradation prononcée et irrésistible des conditions de vie des populations traduite par la dépréciation continue de la monnaie nationale ; ce qui a sensiblement amenuisé le pouvoir d'achat des Congolaises et Congolais.

Dans un tel contexte, la sagesse, le patriotisme et le sens du devoir vis-à-vis du peuple auraient commandé une mise en place urgente et responsable d'institutions stables, durables et légitimes.

Y relativement, l'ACAJ est scandalisée de noter que, depuis le mois de janvier 2024, la classe politique congolaise, singulièrement celle se réclamant de la majorité issue des scrutins parlementaires, se complait indéfiniment dans des conciliabules, pudiquement qualifiées de consultations en vue de l'identification d'une majorité, dont le seul objectif réside dans une quête effrénée de préservation d'intérêts égoïstes et/ou de positionnement intéressé au sein des différentes Institutions politiques nationales et ainsi jouir personnellement de tous les avantages y afférents.

L'insouciance caractérisée de la classe politique face au drame national s'apparente véritablement à une non-assistance à un peuple en perdition dont la détresse existentielle n'est point inscrite dans les priorités d'une majorité politique pourtant bien identifiée au terme des élections susdite.

Eu égard à cette situation et sur pied des pertinentes dispositions de l'article 69 de la Constitution, l'ACAJ invite le Président de la République, Chef de l'Etat à prendre ses responsabilités aux fins d'assurer par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et des Institutions ainsi que la continuité de l'Etat gravement menacé par les tergiversations de ceux qui prétendent fallacieusement l'accompagner dans la matérialisation du programme de son second quinquennat.

Bureaux

- Kinshasa :
05, Av. Kasongo, Quartier Socimat, C/Gombe
- Lubumbashi :
520, Av. Djamen, C/ Lubumbashi

Téléphone : +243 81 04 88 537, 84 00 46 298, 97 22 37 996
Email : info@acajrdc.org
Web site : www.acajrdc.org
Impôt : A1923800R
N° de Compte Bancaire TMB :
00017-11002-52482910001-51 ACAJ ASBL

Représentations :

- Bukavu - Mbuji-Mayi
- Bunia - Kananga
- Goma - Kalemie
- Mbandaka - Likasi

Dans cet ordre d'idées, l'ACAJ lui demande, sans délai, de mettre fin à ces attermolements politiques inacceptables qui mettent malheureusement en lumière l'incapacité des politiques Congolais à prioriser le bien-être collectif.

L'ACAJ estime au demeurant que l'installation rapide de nouvelles Institutions permettrait inéluctablement de :

- Prouver à l'opinion nationale et internationale que la classe politique congolaise est capable de transcender toute divergence lorsqu'il s'agit de faire face aux périls internes et externes qui menacent dangereusement la survie de la nation ;
- Répondre de manière optimale aux défis qu'impose, d'une part l'agression du Rwanda et ses conséquences et, d'autre part la misère qui accable les Congolaises et Congolais ;
- Garantir l'amélioration du climat des affaires ainsi que la protection des investissements tant nationaux, qu'étrangers ;
- Donner des gages politiques et institutionnels de crédibilité aux partenaires traditionnels et nouveaux en ce qui concerne la détermination de notre pays à poursuivre et à consolider la coopération militaire ainsi que le processus d'une montée en puissance des forces de défense et de sécurité de la République Démocratique du Congo (FARDC) ;

Pour toute information supplémentaire, contactez :

Me Georges KAPIAMBA, Président de l'ACAJ

Téléphone : + 243 81 048 8537, 814178272

Email : acajasbl@yahoo.fr, info@acajrdc.org

